



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2023

Maison des Sports
13 B Avenue de Cucillé
RENNES



Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Sont excusés :

- Monsieur Bruno DEMELIN, président du CDOS d'Ille et Vilaine
- Monsieur Yannick MORIN, président du CROS Bretagne
- Mme Annick DURNY, présidente du Comité de Bretagne de Gymnastique.
- Monsieur Jean-Luc CHENUT, président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Roger MORAZIN, vice-président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

26 clubs présents sur 31 – 5081 voix représentées sur 5580 voix

L'assemblée générale est ouverte

Hommage

Hommage rendu à **Monique GIRODON** qui nous a quitté fin août 2023.

Monique était très investie dans la vie de la gymnastique bretonne. Elle a été vice-présidente du Comité de Bretagne en charge des compétitions. Elle apportait toujours son aide au sein de la commission électorale régionale. Cheville ouvrière dans son club de cœur de Plougastel-Daoulas, avec toute sa bonne humeur et sa bienveillance, elle savait recevoir... je garde d'excellents souvenirs de stages à Plougastel !! Elle va vraiment manquer à la gym bretonne ! Monique aimait la couleur, aimait la vie... elle aurait détesté une minute de silence, aussi je vous invite plutôt à lui faire un tonnerre d'applaudissements !

Adoption du Compte-rendu de l'A.G. 2022

Vote par l'assemblée : 5081 voix POUR

Rapport moral (Anne Emmanuelle QUÉAU)

Pour débiter, je tiens à vous remercier, vous les acteurs de la gymnastique en Ille et Vilaine : dirigeants, juges, entraîneurs, que vous soyez bénévoles ou salariés, un grand merci à vous tous pour votre engagement au service de notre sport ! Et un grand merci aussi pour votre présence aujourd'hui qui prouve l'importance que vous portez au Comité.

Merci également à tous les bénévoles administratifs et techniciens qui font vivre le comité. Chacun, souvent déjà très investi dans son club, accepte de donner de son temps en plus au sein du comité départemental et nous permet de créer cette belle dynamique.

Certains, pris par le temps ou voguant vers d'autres objectifs, ont décidé d'arrêter leur investissement départemental, on en reparlera tout à l'heure mais je les remercie tous chaleureusement pour leurs actions à nos côtés. Parallèlement, de nouvelles personnes ont d'ores et déjà accepté de monter dans le navire apportant très certainement encore de nouvelles idées pour faire vivre la gym dans le département et je les en remercie !

Enfin, je souhaite remercier particulièrement Florent pour son travail au quotidien. Ses compétences techniques et sa connaissance pointue du milieu fédéral sont de réels atouts pour nous. Il est capable d'offrir aux clubs une aide globale dans leur fonctionnement et se positionne en personne ressource tant pour les dirigeants que pour les cadres techniques.

Les débuts n'étaient pas simples dans le domaine purement administratif, les logiciels, les procédures, il les a souvent maudits... mais je pense qu'au final on a formé une bonne équipe... et j'envisage prochainement de le présenter en VAE de secrétariat, vous pourrez en juger par vous-mêmes avec la brochure départementale qui vous a été distribuée !

Bref, après deux saisons à ses côtés, même si je n'ai personnellement jamais eu aucun doute, vos retours positifs et la proximité qu'il a su créer avec chacun de vous, me confortent tous les jours dans notre choix. C'est pour moi un réel plaisir de travailler à ses côtés et je lui renouvelle toute ma confiance pour continuer à faire vivre et évoluer le comité.

Je ne vais pas revenir longuement sur les résultats sportifs dans ce rapport moral, ils ont été largement mis en avant sur nos réseaux au fil de la saison et vous pouvez les retrouver en fin de brochure... Juste félicitations à tous les gymnastes et les entraîneurs qui ont fait briller les couleurs brétiliennes dans les différents niveaux de compétition ! Nous aurons l'honneur tout à l'heure d'accueillir de nombreux champions et championnes en fin d'AG.

Pour le volet sportif, de mon côté, je retiendrai l'énorme satisfaction de voir LA Gymnastique, ou plutôt LES gymnastiques, vivre en Ille et Vilaine. La Fédération comporte 14 disciplines. En 2022/2023, 13 des 14 disciplines étaient développées sur notre territoire. Seule manquait la Scénogym, ce sera d'ailleurs un de nos objectifs cette année. Cette discipline de production spectaculaire en groupes est proposée uniquement à l'échelon international, à travers de grands événements Eurogym, Gymnaestrada et Golden age, ce qui la rend souvent inaccessible pour les clubs.

Nous allons donner l'opportunité à des clubs ou des groupes intéressés de se produire lors de nos événements départementaux. Cette discipline pourrait être un objectif pour des groupes loisirs ou pourrait être complémentaires pour des groupes déjà investis dans le milieu compétitif. En mixant les âges, les disciplines, les pratiques, ... la scénogym peut donner un regard nouveau sur la gymnastique. *N'hésitez pas à nous contacter si ce projet vous intéresse.*

A travers toutes ces disciplines proposées, les clubs brétiliens accueillent tous les publics, chacun peut trouver SA gym en Ille et Vilaine... nos plus jeunes licenciés avaient 15 mois... et notre doyenne Adeline de Saint Malo a fêté ses 91 ans au mois d'Août ! Quel plaisir de voir qu'on peut vivre et évoluer au sein de notre Fédération !

Le Comité Départemental a renouvelé ses nombreuses actions de promotion tels que la Foire de Rennes durant 10 jours ou encore le Vitalsport. On a également fait l'acquisition d'outils de communication, de flyers, de goodies, de flammes, de matériels gymniques... pour accroître encore et toujours la visibilité de la gym lors de tous nos événements.

A travers une communication active, notamment sur les réseaux sociaux, nous avons continué à promouvoir toutes LES gymnastiques. Chacune, de compétition ou de loisir, olympique ou non olympique, mérite toute notre attention et doit être mise en lumière.

Pour poursuivre dans notre dynamique, cette année, le Comité Départemental a innové,... innové en proposant de nouvelles actions à travers des événements départementaux Babygym et Handigym. *Un grand merci à Solène !*

Ces événements ont connu un tel succès qu'ils seront déclinés cette année sur deux dates chacun, vous avez d'ailleurs la 1^{ère} affiche Babygym dans votre pochette, je vous invite à en faire un maximum de promotion au sein de vos clubs et sur votre territoire.

On vibre tous quand les gymnastes montent sur des podiums, on frémit quand on suit les passages live des tumbleurs rennais sur les étapes de coupe du Monde, on va sûrement vivre pleinement tout à l'heure les qualifications olympiques GAM, on vit, on savoure les exploits sportifs... mais je vous assure que, cette année, j'ai tout autant savouré la chasse aux œufs de l'évènement Babygym,... j'ai tout autant savouré la remise de médailles aux personnes en situation de handicap qui se sont surpassés, et j'ai tout autant savouré encore ce moment de l'examen de juge N1 GAF quand j'ai réalisé que près de 100 jeunes étaient là devant moi engagés au service de la gym ... tous ces petits et grands moments gymniques, c'est pour vivre et apprécier tout cela que je m'investis dans le comité... ou plutôt dans les comités...

Je suis arrivée au Comité d'Ille et Vilaine en 2006, je crois, ... après avoir déjà été membre d'autres comités départementaux durant ma carrière d'éducatrice sportive.

Dès mon arrivée ici, j'ai senti que ce comité était « spécial », il y avait des dirigeants investis, motivés, ... surmotivés, qui croyaient en la capacité de développement de la gymnastique et surtout en l'intérêt de travailler ensemble et de faire travailler les gens ensemble. Ils n'étaient pas nombreux, ils s'appelaient par exemple Jacques, Daniel, Eliane, Claire... mais

ces précurseurs ne se contentaient pas d'organiser les compétitions et de former des juges, comme bon nombre de départements à l'époque.

Non, eux, ils étaient déjà employeurs, un des premiers départements à avoir un salarié, ils parcouraient la campagne brétilienne pour trouver de nouveaux espaces de pratique, ils accompagnaient les dirigeants de club, ils formaient et motivaient les jeunes à s'investir, ...

Peu à peu grâce à leurs actions et par le travail de fond de la salariée, le Comité s'est étoffé, plus de clubs, plus de gymnastes et également petit à petit un « petit peu » plus d'élus au comité départemental... j'ai fait à leurs côtés plusieurs mandats en tant que membre puis secrétaire j'ai beaucoup regardé, écouté et je les ai suivis...

Coup de massue en 2020 quand Jacques nous a annoncé post-covid qu'il démissionnait de son poste de président, *zut... ça marchait pourtant bien...*

Faute de candidatures reçues, il vous écrivait à tous une lettre de démission qui disait « nul ne semble avoir compris les enjeux : le 27 septembre 2020, je serai démissionnaire » en gros, gras et rouge... cette lettre incisive n'a pourtant pas motivé les foules...

15 jours après, je me retrouvais donc « par défaut » présidente de ce comité, sans l'avoir anticipé, avec pour cadeau d'accueil le Covid et le départ de Vanessa, ... je n'étais pas hyper sereine...

Quelques semaines après, Jacques a accepté de continuer à m'accompagner quelques temps et je l'en remercie.

Aujourd'hui, quand je regarde en arrière et quand je vois toute la vie du comité depuis 3 ans, je me dis qu'en fait j'étais peut-être prête en fait à cette époque-là à assumer ce rôle, qu'implicitement Jacques m'avait déjà appris à fédérer, à motiver, à convaincre, à assumer mes choix, à être ambitieuse pour le département, à défendre ses intérêts et surtout à ne pas avoir peur d'aller de l'avant...

Aujourd'hui, Jacques a décidé de définitivement poser ses valises du CD35, il arrête son mandat aujourd'hui et je le félicite et je le remercie vraiment pour tout le travail fourni au service du comité et pour l'exemple qu'il a été pour nous tous.

Après ces 3 années de mandat, je pense qu'on a réussi à poursuivre la dynamique impulsée par Jacques, on a axé nos efforts vers l'accompagnement des clubs, vers la promotion des activités, on a innové, on vous a écouté, on a fédéré... j'ai la chance d'avoir maintenant une équipe solide autour de moi, tant chez les techniciens que chez les administratifs.

Notre objectif est de faire vivre la gymnastique en Ille et Vilaine, d'accompagner les clubs, de former les cadres et les dirigeants, de motiver les jeunes, de répondre à VOS attentes et de NOUS adapter à vos besoins.

J'ai choisi de m'investir uniquement à l'échelle des comités (Ille et Vilaine et Bretagne), et de quitter toute fonction en club, j'ai même choisi de passer à temps partiel provisoirement pour me libérer plus de temps pour cet investissement, parce que je suis persuadée que nous sommes capables tous ensemble de faire de belles choses dans les années à venir.

Mais aujourd'hui, nous ne pourrions avancer que si nous marchons tous dans le même sens !!

L'an passé, je comparais la Fédération à un paquebot, ... pour vous faire un rapide replay... la Fédération est le commandant de bord de ce paquebot, c'est elle qui définit notre cap et qui fait tout le boulot pour que le paquebot vogue sereinement... **ça coûte...**

Les comités départementaux et régionaux sont les chefs d'un étage du paquebot. Ils doivent se débrouiller pour développer, organiser et structurer leur étage, le rendre attractif, obtenir des financements, motiver leur personnel, assurer l'accueil... sous la surveillance du commandant de bord... **ça coûte...**

En début de saison, en choisissant d'affilier votre club à la Fédération, en cliquant sur la petite case pour signer le contrat d'affiliation, vous, les présidents de clubs, *vous vous engagez sur l'honneur* à respecter les règles fédérales et montrez votre engagement dans le projet fédéral, ... vous obtenez ainsi l'autorisation pour faire monter toute votre association dans le paquebot ! vous devenez l'heureux propriétaire d'une cabine du bateau... cabine dans laquelle vont ensuite voyager vos adhérents... **ça coûte...**

- La Fédération définit son coût de fonctionnement, c'est la licence fédérale, 25,00€
- Le Comité régional définit son coût de fonctionnement, c'est la part régionale, 15.50€
- L'assureur fédéral estime son coût pour que tout se passe au mieux et qu'il puisse assumer en cas de gros ou petit pépin pendant le voyage, c'est l'assurance, 8.96€
- La SACEM prend ses droits à diffusion pour faire vivre ses auteurs compositeurs, 0.90€
- Le Comité départemental définit ses coûts de fonctionnement, c'est la quote-part départementale, 6.00€

Le compte est bon !!

56.36€ c'est le prix que vous payez pour faire voyager un adhérent dans le paquebot,... c'est le prix pour que tous les étages puissent fonctionner,... c'est le prix pour que nos équipes de France puissent briller,... c'est le prix pour que nos cadres puissent être formés,... c'est le prix pour que nos programmes compétitifs puissent être créés et exister,... c'est le prix pour que l'on puisse vous accompagner,... c'est le prix pour que votre club soit soutenu par des subventions ou des aides à projets,... enfin c'est le prix que vous avez accepté de payer en cochant cette petite case d'affiliation...

Les statuts de la Fédération sont clairs : tout adhérent d'une association affiliée doit être titulaire d'une licence FFGYM. La licence n'a jamais été un choix et pour que le paquebot continue de voguer et ne risque pas de prendre l'eau, chaque étage a besoin que vous lui donniez les moyens d'avancer...

Depuis cette année, la dématérialisation des paiements engendre en plus des coûts de gestion, chaque étage se voit donc ponctionné d'un pourcentage de son tarif pourtant si justement calculé... pour cette année, chaque étage va donc se débrouiller pour assumer ces frais, une estimation pour nous d'environ -500 à -600€ quand même dans nos caisses...

La Fédération, avec ses structures déconcentrées, doit rester vigilante au respect de ces règles pour que l'équilibre général soit assuré et nous serons tous de plus en plus attentifs à tout ça.

Personnellement, j'ai encore de l'énergie à revendre pour avancer, pour fédérer, pour accompagner, ... je veux bien échanger, expliquer, chercher des solutions, m'adapter *avec les personnes qui rament dans le bon sens*...

Et, je reste toujours optimiste, je tire aujourd'hui la sonnette d'alarme, oui... , mais j'ai encore espoir que chaque dirigeant associatif, qui ramerait pour l'instant à l'envers, comprenne que sa décision personnelle de ne pas respecter les règles fédérales impacte beaucoup d'autres structures et d'autres dirigeants et ne leur donne plus les moyens d'avancer.

Je reste bien entendu disponible pour en échanger au sein de vos clubs si besoin.

L'an passé, on s'inquiétait de la situation de plusieurs clubs qui n'arrivaient pas à recruter et on regrettait le manque d'investissement des jeunes dans les formations professionnelles.

Cette année, la situation est beaucoup plus positive avec moins de problèmes de recrutement et surtout de nombreux jeunes diplômés ou de jeunes qui entrent en formation en poste au sein de nos clubs.

Le Comité souhaite accompagner cette génération de jeunes cadres en créant un collectif départemental jeunes qui regrouperait tous les jeunes professionnels intéressés, la « génération 2000 », avec l'accord bien sûr de leur employeur, afin de compléter leur formation, les accompagner dans leur prise de poste, favoriser les échanges de pratique et les conseiller.

Je remercie Florent et Justine, membre du comité directeur, qui ont accepté de faire vivre ce collectif. N'hésitez pas à revenir vers Florent pour plus de renseignements.

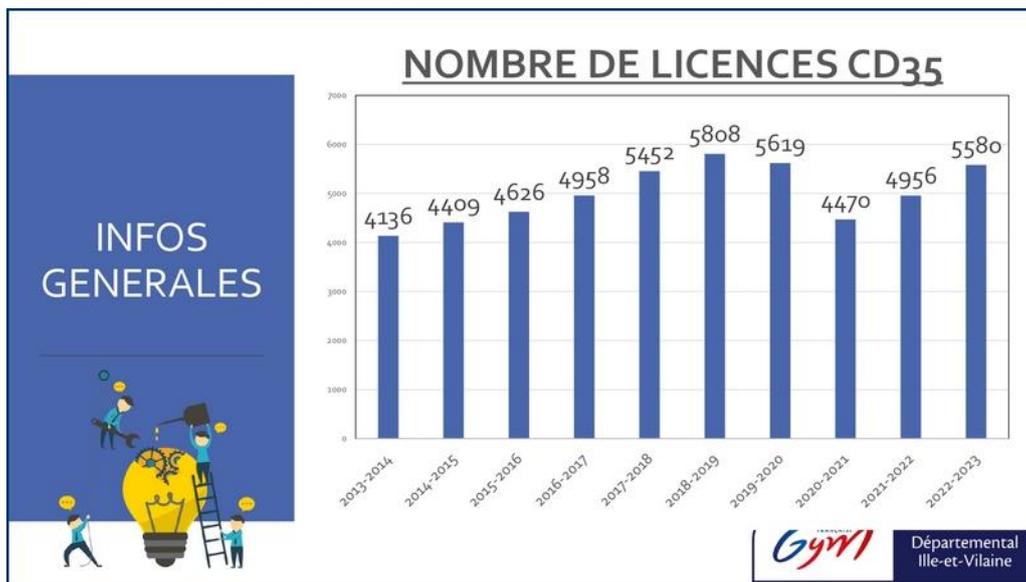
2024 sera une grande année avec beaucoup d'échéances sportives bien sûr avec les yeux rivés vers Paris 2024, soyez attentifs à toutes les opportunités offertes pour faire vivre et développer le sport dans le cadre de cette année olympique !

2024 sera également une grande année pour les instances de la Fédération avec les élections prévues à tous les niveaux : département, région et national pour démarrer un nouveau cycle olympique. Les statuts de la Fédération ayant été modifiés, les clubs joueront un rôle majeur dans ces élections ; Je vous en expliquerai brièvement le fonctionnement tout à l'heure.

Un grand merci pour votre écoute, je vous souhaite à tous une excellente saison gymnique 2023-2024 !

INFORMATIONS GENERALES (Anne Emmanuelle QUÉAU)

- Point sur les licences et les clubs :



<div style="background-color: #003366; color: white; padding: 10px; text-align: center;"> <h3 style="margin: 0;">INFOS GENERALES</h3> </div> <div style="text-align: center; margin: 10px 0;"> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">CLUB AFFILIÉ OR</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CS BETTONNAIS Betton ▪ GR SUR ILLE Saint Grégoire 	<div style="background-color: #003366; color: white; padding: 10px; text-align: center;"> <h3 style="margin: 0;">INFOS GENERALES</h3> </div> <div style="text-align: center; margin: 10px 0;"> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">CLUB AFFILIÉ ARGENT</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> ▪ LA VIGILANTE - Fougères ▪ GR Breizh'Illienne – Thorigné-Fouillard Nouveau
<div style="background-color: #003366; color: white; padding: 10px; text-align: center;"> <h3 style="margin: 0;">INFOS GENERALES</h3> </div> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CERCLE JULES FERRY Saint Malo ▪ CERCLE PAUL BERT Rennes ▪ VIGILANTS DE L'OUEST Rennes ▪ TOUR D'AUVERGNE Rennes ▪ CLUB OLYMPIQUE PACEEN Pacé (gym artistique) ▪ GYM SPORTIVE Chartres de Bretagne ▪ VOLONTAIRES JANZEENS Janzé ▪ CLUB OLYMPIQUE PACEEN Pacé (aérobic) ▪ GR Cornillé Nouveau ▪ UNION SPORTIVE Bain de Bretagne Nouveau ▪ LOUVI'GYM Louvigné du Désert Nouveau ▪ UNION SPORTIVE Vern-sur-Seiche 	<div style="text-align: center; margin: 10px 0;"> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">CLUB AFFILIÉ BRONZE</p> </div> <div style="text-align: center; margin: 10px 0;"> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">CLUB LABELISE</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CERCLE JULES FERRY Saint Malo (29/02/2024) ▪ LA VIGILANTE Fougères (29/02/2024) ▪ CS BETTON Gymnastique Artistique (31/08/2026) ▪ GYM SPORTIVE Chartres de Bretagne (à renouveler)

- **Accompagnement des clubs QUALICLUB par le Comité Départemental :**

INFOS GENERALES



Accompagnement QUALICLUB

Aide du CD35 aux clubs QUALICLUB sur le paiement des droits d'engagements compétitifs, stages, formations, etc...
Priorité aux clubs QUALICLUB pour l'organisation des compétitions départementales
Priorité aux clubs QUALICLUB pour la mise à disposition de matériel (piste gonflables, ...) et gratuité
Mise en avant des reconnaissances QUALICLUB et LABELS dans la communication du comité (réseaux sociaux, site internet, flyers lors des actions de promo, ...)
Accès et accompagnement demandes de subvention PSF pour les clubs QUALICLUB et appui à la FFGYM



Comité
Départemental
Ile-et-Vilaine

- **Rappel des tarifs FFGYM 35 :**

INFOS GENERALES



TARIFS

ACTIONS	TARIFS	Aide aux clubs QUALICLUB
Stages de perfectionnement des gymnastes	10€/jour	-7€
Formations thématiques CD35	Selon thématique	Aide de 50%
Formation Juges N1 GAF CD35	55€	-35€
Mise à disposition Piste gonflable	20€/semaine	-20€/sem Gratuité



Comité
Départemental
Ile-et-Vilaine

INFOS GENERALES



ACTIONS	TARIFS	Aide aux clubs QUALICLUB
Evaluations ACCESSGYM	5€	-2€
Vente de kit récompenses ACCESSGYM	5€	-2€
Challenge PARKOUR	10€	-7€
Evènement BABYGYM	5€	-3€
Evènement BABYGYM	Découverte non licencié 10€ <i>Remise d'un bon de 10€ pour une 1^{ère} licence FFGYM</i>	



Comité
Départemental
Ile-et-Vilaine

INFOS GENERALES



ACTIONS	TARIFS	Aide aux clubs QUALICLUB
Droits engagements compétitifs CD35	INDIVIDUEL : 11€	-1.50€
Droits engagements compétitifs CD35	DUO/TRIO : 16€	-2€
Droits engagements compétitifs CD35	EQUIPE/ENSEMBLE : 23€	-2€
Compétition de proximité Coupe Formation GR	INDIVIDUEL : 5€	-2€



Comité
Départemental
Ile-et-Vilaine

INFOS GENERALES



MODALITES DE PAIEMENT

COMPETITIONS / EVALUATIONS :

- Les droits d'engagements compétitifs sont à payer impérativement **AVANT LA COMPETITION**.
- **Sans paiement, le/la gymnaste ne pourra participer à la compétition !**
- Les paiements doivent se faire entre J-10 (date limite des forfaits) et J-3 avant la compétition

FORMATIONS/EVENEMENTS:

- Une facture vous sera envoyée par mail après l'action.
- La paiement devra se faire dans un délai maxi de 15 jours.



Comité
Départemental
Ile-et-Vilaine

INFOS GENERALES



MODALITES DE PAIEMENT

- **Virement ou Carte bancaire**
- **Chèques interdits**

Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
15589	35110	012221170 44	93
Titulaire du compte : COMITE DEPARTEMENTAL GYMNASTIQUE 13B AVENUE DE CUCILLE 35000 RENNES			
Domiciliation : CCM BETTON			
Devise : EUR			
IBAN FR76 1558 9351 1001 2221 1704 493			BIC CMBFR2BXXX



Comité
Départemental
Ile-et-Vilaine

• **Retours sur le CAMA 2023 :**

<p>INFOS GENERALES</p> <p>CAMA 2023 Colloque Annuel du Management Associatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 participants bretons : Annick DURNY, Manue et Florent • « Accompagnement des clubs, un enjeu pour demain ! » Etudes de cas, échanges : RH, EQUIPEMENTS et FINANCES 	<p>INFOS GENERALES</p> <p>CAMA 2023</p> <p>LA COMMUNICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différents supports : où communiquer ?  <ul style="list-style-type: none"> • Mises à jour régulières 
<p>INFOS GENERALES</p> <p>CAMA 2023</p> <p>LA COMMUNICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • DROITS AUTEUR DES IMAGES <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation interdite sans autorisation de son auteur • PICRIGHTS CD35 • Kits de communication FFGYM ou se rapprocher du titulaire des droits pour autorisation • VIGILANCE JO PARIS 2024 	<p>INFOS GENERALES</p> <p>CAMA 2023</p> <p>LA COMMUNICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • RESEAUX SOCIAUX <ul style="list-style-type: none"> • Intérêts : visibilité, proximité, dynamisme • Attention : modérateur nécessaire 
<p>INFOS GENERALES</p> <p>CAMA 2023</p> <p>LA COMMUNICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • MESSAGERIE INSTANTANEE, type WhatsApp <ul style="list-style-type: none"> • Echanges rapides et brefs à un groupe restreint • Autorisations à demander pour créer le groupe • Age minimum : 16 ans ! • Parents 	<p>INFOS GENERALES</p> <p>CAMA 2023</p> <p>« Les bonnes pratiques de l'encadrant, un enjeu pour la gymnastique »</p>  
<p>INFOS GENERALES</p> <p>CAMA 2023</p> <p>« Les bonnes pratiques de l'encadrant, un enjeu pour la gymnastique »</p> <ul style="list-style-type: none"> • FORMER ET INFORMER • ETRE VIGILANT, ANALYSER et ECHANGER • PROTEGER ET SE PROTEGER 	<p>INFOS GENERALES</p> <p>HONORABILITÉ</p> <p>Les Fédérations doivent transmettre au Ministère un fichier récapitulatif toutes les personnes concernées par ce contrôle d'honorabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigeants • Cadres techniques • Juges <i>Nouveau</i> <p>Le Ministère croise cette liste avec le fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles, casier judiciaire et liste des personnes interdites d'exercer dans le secteur sport-jeunesse.</p> 

- **Echéancier 2024 de la vie fédérale : les clubs seront acteurs +++**



**INFOS
GENERALES**

Calendrier 2024

- **Vote des statuts CD et CR : au plus tard 30 mars**
- **Elections CD : au plus tard 30 sept**
- **Elections FFGYM : 23/11/2024**
- **Elections CR : au plus tard 28/02/205**

 **Fédération Française
Gym**

**Comité
Départemental
Ile-et-Vilaine**

BILAN FINANCIER (Daniel FOURDEUX)

COMPTE DE RESULTAT

du 01/07/2022 au 30/06/2023

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	19 430,56 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	34 817,54 €
Prestations de services : asso connect, presta paie, presta formation Choré,logiciel compta	1 398,89 €	Prestation de services :engagements, formations,stages	32 629,19 €
Achats : Piste gonflable, kit multigym et kit parcours,micro ordinateur pour compta,...	10 861,73 €	Mise à dispo de Florent pour les actions 5594€	
Fournitures non stockables (eau, énergie) carburant	114,11 €	Vente de marchandises	2 154,75 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement : goodies; vêtements CD35,Nappes,fond de podium,talki,karaoké,	7 055,83 €	vente matériels : 1779,75€	
Autres fournitures	0,00 €	Produits des activités annexes	33,60 €
61 - Services extérieurs	3 195,37 €	74- Subventions d'exploitation	31 519,00 €
Sous traitance générale	67,77 €	Etat: ANS, ARS, ...	13 116,00 €
Locations : loc camion et loyers maison des sports	2 550,57 €		0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €		0,00 €
Assurance	109,75 €		0,00 €
Documentation			0,00 €
Divers : frais AG et colloque	467,28 €	Département(s): subvention 2022	10 972,00 €
62 - Autres services extérieurs	23 566,19 €		0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires : vacances juges	3 870,00 €		0,00 €
Publicité, publication : coupes médailles, cartes cadeaux,sac cordelettes	5 122,40 €		0,00 €
Déplacements, missions, restauration	13 868,22 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	671,44 €		0,00 €
Services bancaires, autres	34,13 €		0,00 €
63 - Impôts et taxes	397,74 €	Fédération COT 2021 2024	7 431,00 €
Impôts et taxes sur rémunération cotisation AFDAS	397,74 €		0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €		0,00 €
64- Charges de personnel	40 106,47 €		0,00 €
Rémunération des personnels	23 778,50 €		0,00 €
Charges sociales	16 327,97 €	75 - Autres produits de gestion courante	35 528,00 €
Autres charges de personnel	0,00 €	Quote part licence : 33528 €	
		Mecenat : 2000€	
65- Autres charges de gestion courante	9 904,70 €	76 - Produits financiers	1 003,09 €
remises faites aux clubs, licences membres CD35, aide aux athlètes			
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
67- Charges exceptionnelles	60,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	1 698,88 €	79 - Transfert de charges AFDAS	3 955,34 €
TOTAL DES CHARGES	98 359,91 €	TOTAL DES PRODUITS	106 822,97 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	98 359,91 €	TOTAL DES PRODUITS	106 822,97 €

Résultat : **8 463.06 €**

Vote par l'assemblée : 5081 voix POUR

BILAN TECHNIQUE 2022-2023 ET ACTIONS 2023-2024 (Florent MOREL)

Une BROCHURE départementale a été éditée.

Un exemplaire papier a été remis à l'ensemble des clubs lors de cette Assemblée Générale.

Cette brochure sera mise à jour régulièrement et sera téléchargeable dans la partie réglementation du site FFGYM 35 : [ICI](#)



INFORMATIONS GENERALES

1 - Affiliation



- A partir du 1^{er} septembre, le club doit effectuer sa **demande d'affiliation** sur son compte club.
 - Ne pas oublier de cocher la case d'acceptation du contrat d'affiliation (= le/la Président(e) s'engage au respect de tous les statuts et règlements fédéraux)
 - Ne pas oublier de cocher le montant d'affiliation (=240 € pour les clubs bretons)
 - Paiement de l'affiliation
 - Faire la demande de licences des 3 dirigeants
 - Revenir sur la fiche club pour saisir le contrôle d'honorabilité de ces 3 dirigeants
- En cas de changement de dirigeants : contactez le Comité régional (02 23 46 73 81)

Après analyse du respect des règles fédérales, la demande d'affiliation est validée ou non, sur décision du Comité directeur FFGYM après avis des comités départementaux et régionaux.

2- Licence fédérale

Rappel : Conformément aux statuts de la Fédération, la licence est obligatoire pour tout adhérent d'une association affiliée.

- Remplir obligatoirement l'adresse mail de l'adhérent lors de la saisie de la licence, car il recevra ensuite un mail pour se créer un compte d'utilisateur sur le site de la FFGYM et ainsi pouvoir insérer une photo, imprimer sa licence et profiter de son espace licencié. *Sans une adresse mail valide, il ne pourra pas non plus prendre connaissance du contrat d'assurance et effectuer sa déclaration d'accident si besoin.*
- La photo est obligatoire pour les compétiteurs.
- Le contrôle des licences est obligatoire pour toutes les compétitions.
- Le club pourra éditer le listing des engagés à la compétition via un export dans Engagym.

11

Le Comité FFGYM 35 encourage les clubs à s'engager dans la démarche, les accompagne et souhaite valoriser leur engagement !
Félicitations aux clubs déjà engagés dans cette démarche !

QUALICLUB

EST BASÉE SUR 4 ENGAGEMENTS

1- L'appartenance à la FFGym 2- La vitalité associative 3- L'accès aux pratiques gymniques 4- Le rayonnement et l'accompagnement

Un Club Affilié Or, c'est un club qui...

- Propose une large offre d'activités de loisir et de compétition
- Organise des compétitions fédérales
- Créait son projet associatif
- Accompagne le travail général professionnel de ses collaborateurs
- Forme ses encadrants aux niveaux pratiques gymniques
- Participe à la vie de son territoire en intervenant notamment dans des structures extérieures (écoles, EHPAD, Institut Médico-Educatif) ...s'affirme

Un Club Affilié Argent, c'est un club qui...

- Propose au moins deux activités de loisir et de compétition
- Intègre ses licenciés aux compétitions fédérales
- Développe un projet associatif partagé avec ses membres
- Forme régulièrement ses encadrants et dirigeants
- Participe à la vie de la collectivité ...grandit

Un Club Affilié Bronze, c'est un club qui...

- Offre au moins une activité de loisir
- Développe au moins une activité de loisir
- Forme ses juges, encadrants, cadres
- Statue dans la vie associative locale
- Dispose d'un lieu de pratique adapté et sécurisé ...se lance

Un Club Affilié, c'est un club qui...

- Licencie tous ses adhérents
- Respecte les chartes et valeurs de la FFGym ... fait partie du réseau de clubs de la FFGym

Nos actions :

- ✓ Valorisation et mise en avant des clubs Qualiclub dans toute la communication du Comité
- ✓ Tarifs privilégiés pour les engagements compétitifs
- ✓ Tarifs privilégiés pour les stages, formations et événements départementaux
- ✓ Candidature prioritaire pour l'organisation des compétitions départementales
- ✓ Prêt prioritaire et gratuit des pistes gonflables
- ✓ Possibilité de mise à disposition de matériel gymnique par convention
- ✓ Accompagnement à la constitution des dossiers de subventions PSF (Projet Sportif Fédéral) et appui des dossiers auprès de la Fédération
- ✓ Accompagnement prioritaire des dirigeants et cadres du club par les comités

N'hésitez pas à contacter le référent régional Qualiclub GIFFARD Pierre Yves (developpement@ffymbretagne.com) ou les accompagnateurs Qualiclub départementaux : MOREL Florent, QUEAU Anne-Emmanuelle, BONNY Lénaïck, MALIN Sabine et GODARD Laurent.

13

3 - Reconnaissances Qualiclub



L'opération QUALICLUB a pour vocation de développer et valoriser l'appartenance d'un club à la Fédération Française de Gymnastique.

Ouvert à tous les clubs dès leur affiliation, l'opération QUALICLUB s'appuie sur la réalisation d'une auto-évaluation via une plateforme numérique sur le compte FFGYM du club.

Cette auto-évaluation vous permet d'établir un diagnostic afin de vous situer et d'identifier les points forts et les pistes d'évolution de votre club.

Cette auto-évaluation oriente également l'accompagnement qui vous sera proposé par le Comité Départemental et/ou le Comité Régional : aide administrative, aide à la structuration du club, aide à la constitution de votre projet associatif, ...

Les 10 bonnes raisons de s'engager dans l'opération QUALICLUB

- UNE ADHESION SIMPLE**
L'opération QUALICLUB est accessible à tous les clubs de gymnastique affiliés à la Fédération.
- UNE VALORISATION DE VOTRE CLUB**
Bénéficiez d'une auto-évaluation de votre structure pour identifier vos points forts et vos axes d'amélioration.
- UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**
Structurez et faites progresser votre club comme vous le voulez, au rythme que vous voulez, en bénéficiant d'un accompagnement des comités et de la Fédération.
- DES RECONNAISSANCES FÉDÉRALES**
Affirmez votre appartenance à la FFGym auprès de vos adhérents, de vos partenaires et faites connaître les valeurs et les activités de votre club.
- LA RECONNAISSANCE « BRONZE »**
Recevez des outils et méthodes pour faire grandir votre club avec la reconnaissance « Bronze ».
- LA RECONNAISSANCE « ARGENT »**
Accédez aux labels « Baby Gym » et « Gym » ainsi qu'aux kits de communication associés pour promouvoir vos activités avec la reconnaissance « Argent ».
- LA RECONNAISSANCE « OR »**
Bénéficiez d'une ébauche médiatique de la FFGym pour faire connaître les engagements de votre club avec la reconnaissance « Or ».
- UN LEADERSHIP RECONNU**
Soyez un club leader de votre commune.
- UN CLUB AMBASSADEUR DE LA FFGYM**
Travaillez les valeurs d'entraide, d'engagement et de responsabilité en devenant un club ambassadeur de notre Fédération.
- UN CLUB OUVERT À TOUS ET POUR TOUS**
Valorisez vos offres de pratiques différenciées auprès de tous publics.

Il existe trois niveaux de reconnaissance QUALICLUB : Bronze, Argent et Or.

Les clubs QUALICLUB OR et ARGENT peuvent également solliciter la délivrance de deux labels : BABY-GYM et GYM+, signes de reconnaissance de la qualité des activités proposées.



Ces reconnaissances et labels valorisent la qualité de votre club auprès de vos adhérents, votre collectivité territoriale et vos futurs partenaires !!

12

4 - Contrôle d'honorabilité

Qu'est ce que le contrôle d'honorabilité ?

Le contrôle d'honorabilité vise à vérifier que les personnes qui exercent certaines fonctions n'ont pas été condamnées pour des faits leur interdisant de les exercer.

Comment ça marche ?

Les fédérations transmettent au Ministère des Sports un fichier récapitulatif de la liste des personnes concernées par le contrôle d'honorabilité.

Le Ministère des Sports croise ensuite ce fichier avec le Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIAISV), celui du casier judiciaire (bulletin n°2) et celui des cadres interdits d'exercer dans le secteur du sport et de la jeunesse (articles L.212-13 du Code du sport ou L.227-11 du code de l'action sociale et des familles).



Qui est concerné par le contrôle d'honorabilité ?

Sont concernées trois catégories de personnes :

- ✓ Les encadrants bénévoles ou rémunérés (diplômés ou non)
- ✓ Les juges **NOUVEAU !!**
- ✓ Les dirigeants des associations affiliées (membres du comité directeur/conseil d'administration et toute personne exerçant une responsabilité, à titre rémunéré ou bénévole, (ex : responsable administratif)).

Pour les encadrants salariés, le contrôle est exercé par les services de l'Etat lors de la délivrance de la carte professionnelle et des contrôles annuels. Ils n'entrent donc pas dans le dispositif fédéral de contrôle. *Ne pas oublier de demander à votre salarié de vous fournir sa carte professionnelle !!*

Quelles sont les données collectées ?

Afin de pouvoir croiser les fichiers et effectuer le contrôle d'honorabilité, l'Administration doit disposer, pour les personnes concernées, des données suivantes :

- ✓ Le genre (masculin ou féminin)
- ✓ Le nom de naissance
- ✓ Le/les prénom(s)
- ✓ La date de naissance
- ✓ Le lieu de naissance (pays, département, commune)

Les informations renseignées doivent être identiques à celles qui figurent sur la pièce d'identité de l'intéressé.

La communication de ces données est obligatoire, l'intéressé ne peut s'y opposer. S'il refuse, il ne peut occuper des fonctions de dirigeant, de juge et/ou d'encadrant.

14

La mise en œuvre du contrôle d'honorabilité

La mise en œuvre du contrôle repose en premier lieu sur les clubs.

Chaque club doit renseigner la rubrique 8 « Honorabilité » figurant sur sa fiche dans FFGymLicence. Il doit indiquer les informations concernant les personnes assujetties au contrôle (encadrants, dirigeants et juges). Les informations figurant sur la fiche licence seront directement renseignées. Il appartiendra au club d'ajouter les informations concernant :

- ✓ La catégorie à laquelle appartient le licencié (dirigeant, juge ou encadrant)
- ✓ Le lieu de naissance

Cette opération est réalisée sous la responsabilité du / de la président(e) du club.

ATTENTION !

- ✓ Si une personne intervient dans deux ou plusieurs clubs, la saisie doit être effectuée dans chaque club. La Fédération fera ensuite la suppression des doublons.
- ✓ Si une personne est à la fois dirigeante et encadrante, ou juge et encadrante, la catégorie à choisir est « encadrant ».
- ✓ Si une personne est à la fois dirigeante et juge, la catégorie à choisir est « dirigeant ».
- ✓ Pour que cette opération soit pleinement réussie, chaque club doit veiller à la saisie correcte des données. A défaut, les erreurs seront communiquées à la Fédération pour vérification manuelle.

La suite du contrôle

Si le croisement des fichiers fait apparaître une incompatibilité, la Fédération en est informée. Il lui appartient de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour faire respecter les décisions administratives ou judiciaires.

Si le croisement ne fait apparaître aucune incompatibilité, aucun retour n'est fait à la Fédération.

15

5 - Assurance

Assurance licenciés

Tous les licenciés FFGYM bénéficient du contrat de groupe souscrit par la FFGym auprès de **Groupama**.

Après validation de sa licence, les licenciés reçoivent un mail leur permettant de télécharger la notice complète d'assurance. Ce contrat leur apporte les garanties responsabilité civile, atteinte corporelle et rapatriement.

Pour ce qui concerne la garantie atteinte corporelle, chaque licencié bénéficie de la garantie de base. Le détail des garanties ainsi que le bulletin de souscription pour les différentes options et indemnités journalières se trouvent sur la notice d'information.

Le licencié a toutefois la possibilité de souscrire, de manière facultative et personnelle, auprès du Cabinet GOMIS-GARRIGUES :

- des garanties « atteintes corporelles » supérieures (deux options sont proposées).
- une garantie Indemnité Journalière

Le licencié est assuré dans le cadre de toutes les actions organisées par la FFGym, ses structures déconcentrées et ses clubs affiliés.

En revanche, si le licencié ne souhaite pas communiquer son adresse mail ou préfère disposer d'une notice en version papier, le club lui imprime la notice téléchargeable en ligne. Le licencié devra alors compléter le bulletin n°2 et le remettre à son club (à charge pour ce dernier de le conserver pendant 10 ans).

La pleine réussite de cette opération réside dans la **collecte d'une adresse mail valide** pour chaque licencié. Elle permettra de garantir une bonne information du licencié sur les garanties d'assurance.

Déclaration d'accident

La déclaration d'accident doit être effectuée par le licencié ou son représentant légal, via son compte licencié - onglet médical - puis « accéder au formulaire ».



16

6 - Certificat médical

Pour les mineurs (sauf Performance et Elite)

1. D'une manière générale, il n'y a plus d'obligation de fournir un certificat médical.
2. Pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence, le mineur et son représentant légal doivent remplir un questionnaire de santé et donner au club une attestation. Le questionnaire et l'attestation sont fournis par la Fédération.
3. Si une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical, datant de moins de six mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive ou de la discipline concernée.

Dans ce cas, pour les licenciés qui font de la compétition et quel que soit leur niveau, ce certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique sportive ou de la discipline en compétition.

Pour les majeurs (sauf Performance et Elite)

1. Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence à la FFGym.
2. Le certificat médical établit l'absence de contre-indication à la pratique du sport (en général) ou d'une discipline gymnique en particulier.
3. S'il est établi pour la pratique du sport, il est valable quelle que soit la discipline pratiquée.
4. Pour les licenciés qui font de la compétition, quel que soit leur niveau, le certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline en compétition.
5. Le certificat médical doit dater de moins d'un an au moment de la demande de licence.
6. Par la suite, l'obligation de présenter un certificat médical lors de la demande de licence est exigée tous les 3 ans.

Le questionnaire de santé n'est plus exigé pour les licenciés majeurs

Exceptions

- Les licenciés majeurs et mineurs :
- ✓ de niveau de pratique Performance et Elite,
 - ✓ ou dans un club formateur et dépassant le volume horaire d'entraînement recommandé
 - ✓ ou évoluant en Pôle France et Espoirs,
 - ou inscrits sur la liste ministérielle des Sportifs de Haut Niveau,
- doivent fournir un **certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition.**

17

PAIEMENTS FFGYM 35

1 - Droits d'engagement Compétitions 2023-2024

	Droit d'engagement	Aide départementale aux clubs Qualiclub
Individuel	11 €	-1.50 €
Duo / Trio (GAC-GR-AER)	16 €	-2 €
Equipe / Ensemble / Groupe	23 €	-2 €
Coupe formation GR	5 €	-2€

L'aide départementale COMPÉTITIONS aux clubs QUALICLUB est versée en fin de saison.

Compétitions de proximité (individuelles)	5€	-2€
---	----	-----

L'aide départementale COMPETS DE PROXIMITÉ aux clubs QUALICLUB est appliquée à la facturation.

2 - Autres tarifs 2023-2024

	Tarifs	Aide départementale aux clubs Qualiclub
Evaluation Départementale Access Gym	5€	-2€
Vente de kit club Access Gym	5€	-2€
Challenge Parkour	10€	-7€
Evènement Baby Gym LICENCIÉS	5 €	-3€
Evènement promotionnel Baby Gym NON-LICENCIÉS	10 €	Remise d'un bon de 10€ sur une 1 ^{ère} licence FFGYM 35
Evènement Handi Gym	gratuit	/
Stages départementaux ½ journée	5€	-3.5€
Stages départementaux journée	10€	-7€
Location piste gonflable	20€ / semaine	Gratuit

L'aide départementale aux clubs QUALICLUBS est appliquée à la facturation.

18

3 - Délais de paiement

PAIEMENT DES ENGAGEMENTS DE COMPETITIONS :

- ✓ Le paiement doit être impérativement effectué dans un délai compris entre J-10 (date limite de forfait) et J-3 (délai de la banque pour recevoir le virement) de la compétition.
- ✓ Sans paiement reçu avant la compétition, les gymnastes ne sont pas autorisés à participer.

PAIEMENT DES AUTRES ACTIONS (stages, challenge parkour, accessgym, compétitions de proximité...) :

- ✓ Le paiement se fait uniquement sur facture APRES l'évènement.

4 - Modalités de paiement

Merci de privilégier les paiements par :

- ✓ **VIREMENT** : veuillez à indiquer dans son intitulé le nom du club qui effectue le règlement et si possible le numéro de référence de la compétition.
- ✓ **E-PAIEMENT par CARTE BANCAIRE** : le paiement en ligne par carte bancaire est désormais possible pour payer les droits d'engagement. Cette solution moderne va faciliter le paiement des clubs, simplifier le suivi des règlements et sécuriser les flux financiers entre le club et les comités. En payant par carte bancaire sur EngaGym, l'inscription du gymnaste ou de l'équipe sera automatique et le paiement immédiat.

 Le paiement par chèque n'est plus autorisé !

LE RIB DU COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE D'ILLE ET VILAINE

Crédit Mutuel de Bretagne

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
15589	35110	012221170 44	93
Titulaire du compte : COMITE DEPARTEMENTAL GYMNASTIQUE			
13B AVENUE DE CUCILLE			
35000 RENNES			
Domiciliation : COM BETTON			
Devise : EUR			
IBAN		BIC	
FR76 1558 9351 1001 2221 1704 483		CMBRFR2BXXX	

19

5 – Mise à disposition de matériel

Mise à disposition de matériel gonflable



Le Comité FFGYM 35 met à disposition des clubs du département du **matériel gymnique** :

- 1 piste gonflable 15m x 2,10m x 20 cm – Décapro - Valeur 4570 € (achat neuf en 2022)
- 1 piste gonflable 12m x 2m x 20 cm – TechniGym - Valeur 2520 € (achat neuf en 2021)
- 2 mini-pistes gonflables 3m x 1m x 10cms – Valeur 250 € (achat neuf en 2021)
- 1 kit Parkour : ensemble de 8 modules gonflables TechniGym - Valeur 4998 € (achat neuf en 2021)

Tarifs

Par décision du Comité Directeur du 6 Septembre 2023, la mise à disposition des pistes gonflables (12m et 15m) sera payante à compter du 15 Octobre 2023 : 20€/semaine.

Dans le cadre de l'accompagnement des clubs QUALI CLUB, une gratuité leur sera appliquée.

Convention

Une convention de mise à disposition doit être complétée et renvoyée au Comité départemental, accompagnée d'un chèque de caution de 500€, avant toute réservation de matériel. Toute dégradation devra être signalée au Comité Départemental au plus vite.

Mise à disposition de matériel éducatif



Le Comité a également fait l'acquisition en 2023 d'autres matériels gymniques : Kit Parkour, matériels éducatifs divers, ... dans le cadre de l'opération fédérale GymProxi.

Ce matériel sera utilisé lors de nos différentes actions de promotion et sera mis à disposition de quelques clubs QualiClub durant la saison après signature de conventions d'objectifs.

20

COMPÉTITIONS - FFGYM 35

1 - Calendrier

Compétitions GAF			
Intitulé	Date	Lieu	Date limite d'engagement
Dept équipe perf GAF	20 et 21 janvier 2024	Liffré	3 janvier 2024
Dept Indiv perf + Fed A GAF	27 et 28 janvier 2024	FOUGERES	3 janvier 2024
Dept équipe Fed A + Fed A Reg	17 et 18 février 2024	CHARTRES DE BRETAGNE	3 janvier 2024
Dept Fed B (en 1/2 Dept)	6 ou 7 avril 2024	SUD : A définir NORD : FOUGERES ?	1 ^{er} avril 2024
Finale Dept Fed B	15 et 16 juin 2024	CHARTRES DE BRETAGNE	Orientation après qualification

Compétitions GAM			
Intitulé	Date	Lieu	Date limite d'engagement
Dept Indiv perf + Fed A	27 et 28 janvier 2024	FOUGERES	3 janvier 2024
Dept équipe perf + Fed A + Fed B	10 et 11 février 2024	BETTON	3 janvier 2024

Compétitions GR			
Intitulé	Date	Lieu	Date limite d'engagement
Dept Indiv Nat/Fed/Reg	14 ou 15 octobre 2023	A définir	1er octobre 2023
Dept ensemble/ duos / indiv perf + Fed + Reg	18 février 2024	CPB RENNES	15 février 2024
Coupe formation	17 mars 2024	A définir	15 février 2024

Compétition AER			
Intitulé	Date	Lieu	Date limite d'engagement
Dept Nat Fed Aérobic	21 janvier 2024	A définir	6 janvier 2024

Compétition TEAM GYM			
Intitulé	Date	Lieu	Date limite d'engagement
Dept Nat Fed Teamgym	21 janvier 2024	A définir	6 janvier 2024

Compétitions de proximité			
Intitulé	Date	Lieu	Date limite d'engagement
Sur demande auprès du Comité Départemental (Possibilité WE, vacances, mercredis, ...)			

21

2 - Compétitions de proximité



Afin de permettre à tous les licenciés qui le souhaitent de découvrir la pratique compétitive, la Fédération met en place les **COMPÉTITIONS DE PROXIMITÉ**. Premier niveau de compétition destiné aux gymnastes débutants ou pratiquant 1 à 2 séances hebdomadaires, ces animations interclubs permettent aux participants d'évaluer les progrès réalisés lors des séances de gymnastique.

L'objectif étant l'accession à la compétition de nouveaux pratiquants, une souplesse importante est prévue au niveau du règlement technique :

- Engagement individuel, non lié à un format d'équipe
- Organisation simplifiée pour le club d'accueil
- Calendrier au choix des organisateurs (clubs ou comités départementaux).



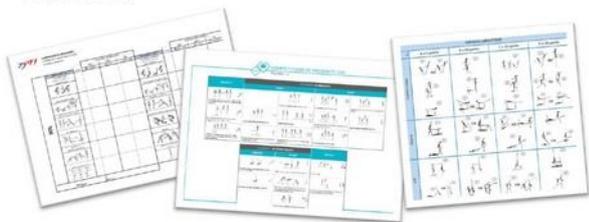
Ces événements permettent de valoriser et d'associer de nouveaux acteurs tels que les gymnastes, animateurs, parents, ... pour une première expérience d'animation ou de jugement.

Évaluation : évaluation simple, pas de diplôme de juge requis

- **Public concerné** : débutant ou premier niveau de pratique (1 à 2 séances hebdomadaires)
Catégories d'âges concernées : à retrouver dans le programme technique de la discipline
- **Conditions de participation** : être licencié dans la discipline concernée : GAF, GAM, TR, GR, AERO ou GAC (avec la possibilité de participer dans plusieurs disciplines au cours de la saison selon les spécialités choisies sur la licence)
- **Organisateur** : 1 club avec le soutien du comité départemental (communication, scoring)
L'organisation est possible dans un gymnase d'entraînement, peu d'exigences en termes de matériel.

22

- **Programme** : orienté sur les fondamentaux de la discipline (grille d'éléments)
L'ensemble des documents (programme technique + réglementation) est téléchargeable sur le site internet de la FFGym via votre compte club (allez dans compétition puis base documentaire de chaque discipline).



- **Publication des résultats sur le site FFGym** : visibilité et valorisation de la pratique de ces gymnastes.
- **Récompenses** : tous les participants sont récompensés

Le Comité Départemental vous accompagne pour la mise en œuvre de cet évènement dans votre club.

- Création de la compétition sur ENGAGYM
- Promotion de cette compétition sur nos réseaux
- Impression d'affiches (si vous le souhaitez)
- Impression des feuilles de jugement
- Organisation de la compétition
- Prêt d'outils de communication FFGYM (flammes, kakémonos, ...)
- Saisie des résultats sur le site fédéral
- Fourniture des récompenses

23

3 – Breizh Cup

Pour cette saison 2023-2024, la finale régionale Breizh Cup GAF - GAM se déroulera le 25 mai 2024 (lieu à définir). Chaque département pourra présenter une équipe GAM et une équipe GAF. Les équipes GAF GAM seront composées des meilleur(e)s gymnaste(s) du département 35. Les modalités de sélection seront fixées par les commissions techniques.

Breizh cup GAF

FORMAT GAF 6/5/5	1 gymnaste (2017 – 2016 – 2015)	1 gymnaste (2014 – 2013)	1 gymnaste (2012 – 2011)	3 Gyms (2010 et +) dont 2 notes qui comptent
	Code Perf Poussine	Code Perf	Code Perf	Code FIG

- **Format de l'équipe** : 6/5/5 – 6 gymnastes composent l'équipe ; 5 gymnastes passent à l'agrès (dont obligatoirement les 3 plus jeunes) ; les 5 notes comptent dans le total.
- **Composition de l'équipe** : 1 poussine (2017-2016-2015) / 1 benjamine (2014-2013) / 1 minime (2012-2011) / 3 gymnastes catégorie cadette/Junior/Senior (née 2010 et avant).
- **Programmes** : Performance 7-9 ans pour la poussine (si 2017 niveau 1 maximum), la benjamine et la minime / FIG aménagé pour les 3 autres gymnastes.
- **Modalités de sélection** : Commission Technique GAF FFGym35

Breizh cup GAM

Dans l'attente de la validation par la commission technique GAM du comité régional.

24

EVENEMENTS CD35

1 - Challenge départemental Parkour

Le CD35 propose aux licenciés d'Ille et Vilaine un **Challenge départemental PARKOUR en 3 étapes** dans plusieurs catégories (attention, changement des catégories en 2023/2024 pour s'aligner sur les catégories d'âges du circuit national)

- 12/14 ans : Homme et Femme
- 15/17 ans : Homme et Femme
- 18 ans et + : Homme et Femme



Les participants sont chronométrés sur deux passages, le meilleur temps est pris en compte pour le classement de l'étape.

Un cumul des points gagnés à chaque étape permet de déterminer les vainqueurs du **CHALLENGE PARKOUR FFGYM35 annuel**. Les trophées seront remis aux vainqueurs lors de l'AG en début de saison suivante.

Toutes nos félicitations à Edern (Betton – Catégorie 12-15 ans) et Baptiste (Chartres de Bretagne – catégorie 16ans et +) qui remportent le Challenge 2023 ! (Malheureusement aucune représentante féminine n'a participé au challenge).

Nous vous rappelons également qu'il existe un **circuit national** avec 4 étapes qualificatives (25 et 26 novembre 2023 / 10 et 11 février 2024 / 16 et 17 mars 2024 / 4 et 5 mai 2024) et une finale nationale les 29 et 30 juin 2024.

CALENDRIER FFGYM35 – 2023/2024

Intitulé	Dates	Lieux	Dates limites d'engagement
1 ^{ère} étape challenge Parkour	11 ou 12 novembre 2023	CPB RENNES	1 ^{er} novembre 2023
2 ^{ème} étape challenge Parkour	11 février 2024	BETTON	1 ^{er} février 2024
3 ^{ème} étape challenge Parkour	25 mai 2024	CHARTRES DE BRETAGNE	10 mai 2024

25

2 - Evaluations Access Gym



Les programmes Access Gym sont non compétitifs, simples, motivants et faciles à mettre en place pour capter de nouveaux publics et les fidéliser.

Ces programmes d'animation se veulent attractifs avec une approche pédagogique dynamique et progressive et une formalisation des progrès par paliers successifs.

Ce sont des programmes « clé en main » prêts à l'emploi avec des solutions adaptées et adaptables. Il vise à aider les animateurs/entraîneurs dans la conception de leurs séances, en leur proposant des outils adaptés : fiches techniques, photos, vidéos, musiques et des idées d'ateliers développant leur imagination et leur capacité de création.

L'utilisation des outils/programmes ACCESSGYM est bien entendu exclusivement réservée aux licenciés FFGYM.

Documentation :

L'ensemble des outils Access Gym est en ligne sur le site de la FFGYM avec vos codes d'accès club dans la rubrique Evolugym.

Evaluations départementales

Le Comité départemental organise 2 évaluations Access Gym ouvertes à toutes les disciplines :

ACCESSGYM Blanc-jaune	25 novembre 2023	BETTON	TOUTES DISCIPLINES (GAM, GAF, TR, GR, AER...)
ACCESSGYM jaune-orange vert-bleu-rouge	1 ^{er} Juin 2024	??	

Chaque gymnaste est récompensé par un livret du pratiquant (lors de sa 1^{ère} évaluation), un diplôme, un badge de la couleur validée et un cadeau/goodies FFGYM35.

26

Accompagnement du Comité 35 pour évaluations Blanc/jaune en club

Les clubs peuvent également organiser une évaluation Access Gym blanc et/ou jaune au sein de leur club et solliciter le CD35 pour leur fournir le kit complet en s'acquittant des droits d'engagement (5€ par participant ; aide aux clubs Qualiclub de 2€).

- ✓ Le club contacte le CD35 au minimum une semaine avant l'évènement, en fournissant la liste des licenciés inscrits à l'évaluation
- ✓ Le CD35 fournit le « kit complet AccessGym » : les livrets du pratiquant (lors de la 1^{ère} évaluation du gymnaste), les diplômes nominatifs, les cadeaux/goodies (différents pour chaque couleur validée) et les badges de couleur
- ✓ Le club renvoie les résultats de l'évaluation au CD35

Rencontres de proximité

Les évaluations ACCESSGYM Blanc et jaune peuvent également se dérouler dans le cadre de Rencontres de proximité regroupant plusieurs clubs.

Le CD35 peut accompagner ces rencontres, comme pour les rencontres club mentionnées ci-dessus.

N'hésitez pas à nous contacter !

3 – Evènements Scénogym



La FFGYM propose l'activité SCENOGYM basée sur l'art du spectacle à travers des productions spectaculaires en groupes lors d'évènements internationaux : Eurogym, Golden-age et Gymnaestrada.

Le Comité FFGYM 35 souhaite proposer la SCENOGYM à l'échelle départementale en permettant à des clubs de se produire devant un public durant les différentes échéances départementales de la saison (compétitions, évènements, ...)

- Tout public : baby, enfant, ado, adulte, senior, personnes en situation de handicap, ...
- Possibilité de mélanger toutes les disciplines : danse, aérobic, GR, acrobaties, ...
- Groupes de minimum 8 personnes, sans maximum
- Production spectacle sur une surface 12m x 12m (praticable) d'une durée maximum de 3 minutes
- Costumes et accessoires possibles. Peu ou pas de matériel gymnique nécessaire.

Si plusieurs clubs sont intéressés, des stages pourront éventuellement être organisés par le comité FFGYM35 avec l'appui d'un(e) chorégraphe pour aider à la conception des productions spectacle.

Cette activité peut être une belle occasion pour donner des objectifs à des groupes loisirs, pour créer de la cohésion entre différents groupes d'âge ou de niveaux ou pour diversifier la pratique de vos gymnastes !

Si vous êtes intéressés, merci de contacter le Comité au plus vite !

27

4 - Evènement départemental Babygym



Le CD35 propose deux évènements BABYGym durant la saison : l'occasion pour nos plus jeunes licenciés de se retrouver autour d'un méga-parcours ! Jeux, bonbons, cadeaux...

Ces évènements sont également une action de promotion et de découverte de l'activité pour les parents des enfants non-licenciés. Le CD35 leur transmet toutes les coordonnées des clubs et leur remet un bon de 10€ valable pour toute prise d'une 1^{ère} licence FFGYM dans un club d'Ille et Vilaine !!

Les tarifs de participation (à régler directement par les parents sur place) :

- Enfant licencié club Qualiclub FFGYM35 : 2€
- Enfant licencié club non Qualiclub FFGYM35 (ou club extérieur) : 5€
- Enfant non licencié : 10€ (et remise d'un bon de 10€ offert par le CD35)

Si un enfant s'inscrit à votre club suite à cette action, merci de lui appliquer directement la réduction de 10€ puis nous transmettre le bon de 10€ original (attention : ce bon est strictement nominatif – non cessible) pour remboursement par le CD35.

Le CD35 communique sur ses réseaux. Nous vous remercions de relayer cette communication auprès de vos adhérents et en extérieur.

CALENDRIER 2023-2024

EVENEMENT BABYGym « Halloween »	Le 29 octobre 2023	BETTON
EVENEMENT BABYGym « Pâques »	Le 21 avril 2024	BETTON

28

5 - Evènement départemental Handigym



Sous la houlette de Solène qui propose déjà cette activité au sein du CS BETTON, nous avons pu accueillir en 2022/2023 de nombreux groupes venant d'établissements spécialisés (IME, ESAT, ...) pour cet évènement exceptionnel !

Parcours, Jeux de motricité adaptés à chacun, ... un bilan extrêmement positif pour cette première action !

Cette saison 2023/2024, le CD35 proposera deux évènements HANDIGYM durant la saison.

CALENDRIER 2023-2024

EVENEMENT HANDIGYM	Le 30 octobre 2023	BETTON
EVENEMENT HANDIGYM	Le 26 avril 2024	BETTON

Ces évènements sont gratuits et ouverts aux groupes (IME, ESAT, ...), mais également aux familles. Afin d'optimiser l'organisation et l'accueil, une inscription préalable est nécessaire.

Le CD35 communique sur ses réseaux, ainsi que vers les établissements et associations spécialisés. Nous vous remercions de relayer cette communication auprès de vos adhérents et en extérieur.

Si vous êtes intéressés pour développer une activité HANDIGYM au sein de votre club, n'hésitez pas à nous contacter. Le CD35 peut vous accompagner dans la mise en place !

30

FORMATIONS CADRES

1 - Formation Aide-animateur

Le formation aide animateur est un 1^{er} pas vers l'aide à l'encadrement de groupe non compétitif (« de loisir »), elle se déroule sur une journée. Lors de cette journée de formation, le stagiaire découvrira l'univers « Evolugym » et le programme AccessGym général de la FFGym.
Condition d'inscription : être né en 2010 ou avant

Date de la formation AGA sur le CD35 : **Le 2 décembre 2023** (lieu à préciser).

Les inscriptions se font sur l'extranet du site ffgm.fr dans la rubrique FFGymLicence : Formation / Gestion des sessions.

2 - Formation Animateur

→ Généralités :

- Etre né(e) en 2009 ou avant
- Etre né(e) en 2006 ou avant pour l'animateur Baby Gym et ParKour
- Etre licencié(e) pour la saison en cours
- Avoir validé le PSC1 dans l'année
- Il faut suivre la totalité de la formation pour pouvoir valider le diplôme
- La formation est organisée par le comité de Bretagne : [cliquer ici](#)
La journée de formation « Aide Animateur AGA » et le module 2 « AccessGym » AGA sont mis en place dans chaque département pour proposer une formation de proximité.
- Les inscriptions se font sur l'extranet du site ffgm.fr dans la rubrique FFGymLicence : Formation / Gestion des sessions avant le 10 octobre 2023.

31

3 – Formations thématiques

Dans le cadre de la formation continue des cadres (salariés, bénévoles) et des dirigeants, le Comité Régional, en partenariat avec le CD35, organisera différentes formations thématiques.

Les informations seront mises à jour dans cette brochure (disponible sur www.ffgm35.com) et sur le catalogue de formation FFGym Bretagne (<https://bretagne.ffgm.fr/Formation>)

Formation « Créer ou développer une section GAM au sein de mon club »



Une formation pour connaître les exigences techniques et pédagogiques GAM, conseils, échanges de pratique pour créer ou développer l'activité GAM au sein de mon club !

Intervenant expert : Florent MOREL
Date : 30 Août 2023 et/ou 25 Octobre 2023
Horaires : 9h30/17h30
Lieu de la formation : CPB – Rue François Bizette - RENNES
Prévoir pique-nique



Tarifs :

- Bénévole : 160€, aide de 80€ aux clubs « qualicubs ».
- Salarié : contactez le Comité de Bretagne pour convention pour prise en charge OPCO : formation.ffgymbretagne@gmail.com

Si vous êtes intéressés par cette action, merci de compléter [le lien](#)

Formation Chorégraphique

Une nouvelle journée de formation sur le thème suivant : la relation musique/mouvement, utilisation de l'espace, les moteurs du mouvement, la construction d'un enchaînement chorégraphique.



Intervenant expert : Giovanni Martinat (chorégraphe)

Date : Le dimanche 22 OCTOBRE 2023.
Horaires : 9h30/17h30
Lieu de la formation : Gymnase des Sports Acrobatiques - 5 allée Pierre de Coubertin-35000 Rennes – Quartier Bréquigny.
Prévoir pique-nique

Tarifs :

- Bénévole : 40€, aide de 20€ aux clubs « qualicubs ».
- Salarié : contactez le Comité de Bretagne pour convention pour prise en charge OPCO : formation.ffgymbretagne@gmail.com

Si vous êtes intéressés par cette action, merci de compléter [le lien](#)



32

FORMATIONS JUGES



1 – Formation des juges

Suivant les disciplines et les effectifs de juges à former, les formations sont proposées soit à l'échelle départementale, régionale, regroupement ou nationale.

Formations et examens organisés par les comités régionaux ou regroupement :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
GAF		Formation et examen	
GAM		Formation et examen	
GR		Formation et examen	
Trampoline		Formation et examen	
Tumbling		Formation et examen	
Gymnastique Aérobic		Formation et examen	
Gymnastique Acrobatique		Formation et examen	
TeamGym		Formation et examen	
Parkour		Formation et examen	

Pour la BRETAGNE, les effectifs le permettant :

- Les formations N1 GAF sont organisées directement par les départements.
- Les formations N2 GAF sont organisées par la région, dans chaque département.

33

Formations prévues à l'échelle nationale cette saison :

Formations et examens organisés en 2023-2024 par l'INF-FFGym *

	Niveau 3	Niveau 4
GAF		Examen les 16 et 17 décembre 2023 à Dijon <i>Formation en région conseillée</i>
GAM		Examen du 8 au 10 décembre 2023 à Montceau-les-Mines <i>Formation en région obligatoire</i>
GR		Formation 13-14-15 octobre 2023 à Montpellier OU Formation 3-4-5 novembre 2023 à Nantes Examen du 8 au 10 décembre 2023 à Dijon
Trampoline		Formation et examen les 4 et 5 novembre 2023 à Paris
Tumbling		Formation et examen les 21 et 22 octobre 2023 à Paris
Gymnastique Aérobic		
Gymnastique Acrobatique	Formation les 11 et 12 novembre et examen les 2 et 3 décembre 2023 à Paris	
TeamGym		Formation et examen du 8 au 10 décembre 2023 à Paris
Parkour (niveaux 1 à 4)	Formation et examen le 7 octobre puis les 18 et 19 novembre 2023 à Paris	

*sous réserve de modification

2 - Juges GAM 2023/2024

• Généralités :

- Etre né(e) en 2009 ou avant pour le N1
- Etre né(e) en 2008 ou avant pour le N2
- Possibilité de passer le N1 et le N2 la même année si âge requis
- Etre licencié(e) pour la saison en cours
- Il faut suivre la totalité de la formation pour pouvoir se présenter à l'examen
- Les inscriptions se font sur l'extranet du site ffgm.fr dans la rubrique FFGymLicence : Formation / Gestion des sessions : **avant le 27 octobre 2023**

• Formation Juges N1 et N2 GAM

	DATES	LIEU	FRAIS PEDA	aide accordée aux clubs conventionnés	REPAS
STAGE 1 (Région)	18 et 19 Novembre 2023	PLOUFRAGAN			
STAGE 2 + Examen (Région)	2 et 3 Décembre 2023	PLOUFRAGAN			

** Formation à Ploufragan : Centre Henri Guérin – 5 Allée du Haut Champs – 22440 Ploufragan

Pour tout renseignement, contactez la responsable départementale : Emilie GUINARD : chevillonemilie@yahoo.fr

34

3 - Juges Niveau 1 GAF 2023/2024

- **Généralités :**
 - Être licencié(e) pour la saison en cours
 - Être né en 2010 et avant
 - Il faut suivre la totalité de la formation pour pouvoir se présenter à l'examen
 - La formation et l'examen N1 sont organisés par les départements
 - Les inscriptions se font sur l'extranet du site ffgym.fr dans la rubrique FFgymLicence : Formation/ Gestion des sessions avant le 14 octobre 2023.
- Des pré requis seront demandés à l'entrée en formation tels que la connaissance de la symbolique, du tableau des fautes générales et spécifiques. Des documents et outils seront transmis en amont aux clubs ou candidats concernés.
- Pour rappel, une **1/2 journée de préformation** est organisée par le CD35 le 30 septembre 2023 ouverte aux personnes se présentant au juge N1 et n'ayant que très peu de connaissance en gymnastique (parents de gymnaste, gymnaste GAM, gymnaste dit « de loisir »).

• **Formation Juges N1 GAF :**

		DATES	LIEU	FRAIS PEDA	aide accordée aux clubs «equalclub»	REPAS
JUGES N1	Stage 1	21 octobre 2023 de 9h30 à 18h	Lycée Ozanam Cesson-Sévigné	55 €	- 35 €	Prévoir pique-nique
		22 octobre 2023 de 9h30 à 17h30				Prévoir pique-nique
	Stage 2	18 novembre 2023 de 9h30 à 18h	Lycée Ozanam Cesson-Sévigné			Prévoir pique-nique
	Examen	19 novembre 2023 de 14h à 17h	Lycée Ozanam Cesson-Sévigné			

- **A prévoir impérativement pour venir en formation :**
 - Sa brochure des programmes GAF FFG - Edition septembre 2022 – Partie Fédérale
 - Son autorisation parentale pour les mineurs
 - Son pique-nique (repas froid)

• **Compétences des juges N1 GAF**

		Département / Région	Regroupement	National
FEDER A.I.	NIVEAU 1	Jury D*	Fédérale A et B	Fédérale A
		Jury E**	Fédérale A et B	Fédérale A

* Jury D : avoir 15 ans minimum (né en 2009)
 ** Jury E : avoir 14 ans minimum (né en 2010)

35

4 - Juges Niveau 2 GAF 2023/2024

- **Généralités :**
 - Être licencié(e) pour la saison en cours
 - **Atteindre 15 ans (2009 et avant) dans l'année sportive (au 1^{er} juillet).**
 - Il faut suivre la totalité de la formation pour pouvoir se présenter à l'examen
 - Les inscriptions se font sur l'extranet du site ffgym.fr dans la rubrique FFgymLicence : Formation/ Gestion des sessions.
 - Inscriptions à faire avant le 20 octobre 2023.

• **Formation Juges N2 GAF :**

		DATES	LIEU	REPAS
JUGES N2	Stage 1	4 Novembre 2023 de 9h30 à 17h	Comité régional	Prévoir pique-nique
		5 Novembre 2023 de 9h30 à 16h30		Prévoir pique-nique
	Stage 2	25 Novembre 2023 de 9h30 à 17h	Comité régional	Prévoir pique-nique
	Examen	26 Novembre 2023 de 14h à 17h	Comité régional	

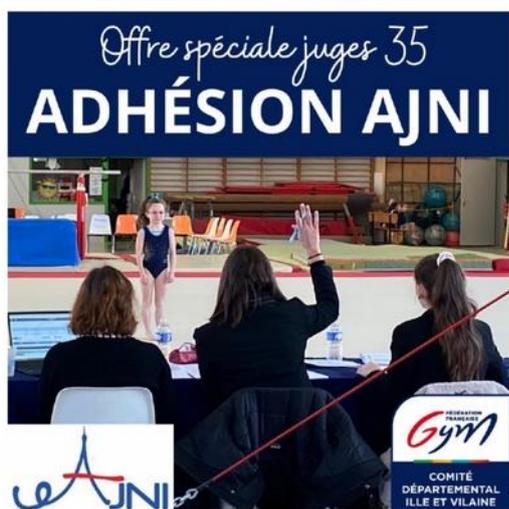
*comité de Bretagne de gymnastique – 4 allée Marie Berhaut – Bat B, 1^{er} étage – 35000 Rennes

• **A prévoir impérativement pour venir en formation :**

- Sa brochure des programmes GAF FFG - Edition septembre 2022
- Son autorisation parentale pour les mineurs
- Son pique-nique (repas froid)

36

5 – Adhésion groupée AJNI



Le Comité Départemental d'Ille et Vilaine souhaite remercier tous les juges pour leur investissement !

Le CD35 propose à tous les juges d'Ille et Vilaine une adhésion groupée à l'AJNI (Association des Juges Nationaux et Internationaux), association ouverte à tous niveaux de juges et toutes disciplines confondues.

L'AJNI a pour vocation de créer une dynamique au sein des juges (partage d'infos, partage expériences, moments de convivialité...) et de communiquer sur les événements gymniques. L'adhésion permet également d'avoir des avantages tout au long de la saison : entrée gratuite sur toutes les compétitions FFGYM (département à national), réductions sur des produits, ...

Le Comité vous propose :

- Une adhésion groupée au tarif de 20€ (au lieu de 35€).
- + une prise en charge de 5€ de l'adhésion par le CD35 (pour tous les juges d'Ille et Vilaine)



Merci de compléter le formulaire ci-contre ou scanner le QR Code : [lien](#)

37

FORMATIONS DIRIGEANTS



Le Comité de Bretagne, centre de formation QUALIOPi, propose des formations à destination des dirigeants sur des thématiques diverses :

- La comptabilité de mon club
- Diversifier ses sources de financement
- Contrat de travail et rémunération
- ...



Retrouvez le catalogue complet des formations proposées par le Comité régional : [ici](#) ou en scannant le QR Code



Prise en charge des formations de dirigeants

La prise en charge des frais pédagogiques de formations dirigeants est possible par l'AFDAS pour les associations affiliées à l'AFDAS pour les présidents, vice-présidents, trésoriers et secrétaires.

Pour les autres dirigeants, le tarif « bénévole » est appliqué.



N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'autres thématiques de formation (dirigeants ou cadres), le Comité départemental, en partenariat avec le Comité régional, étudiera toute proposition.

Pour tout renseignement concernant la formation ou les prises en charge AFDAS, n'hésitez pas à contacter :

- Pierre-Yves GIFFARD, agent de développement Bretagne : developpement@ffgymbretagne.com
- Manue QUÉAU, vice-présidente Comité de Bretagne : formation.ffgymbretagne@gmail.com

38

STAGES DEPARTEMENTAUX

1 - STAGES GAM



Les membres de la commission technique GAM du CD 35 souhaitent à nouveau proposer des stages masculins sur le département.

Des stages d'une journée destinés aux **gymnastes engagés en compétition catégorie fédérale B, fédérale A et performance du poussin au senior** seront organisés.

Ce stage a pour objectif de préparer les compétitions à venir sur la saison 2023-2024, finaliser les mouvements, créer une dynamique, un collectif d'entraîneurs et de gymnastes.

Merci de remplir le lien google pour chaque gymnaste désirant participer au stage : [cliquer ici](#)

- **Mercredi 25 Octobre 2023** de 10h à 16h30 au gymnase du CPB Rennes – impasse François Bizette – Rennes.
 - **Mercredi 6 mars 2024** de 10h à 16h30 : lieu à déterminer
 - **Mardi 24 avril 2024** de 10h à 16h30 : lieu à déterminer
- Prévoir un pique-nique pour le déjeuner.
• Tarif : 10€ par journée, aide de 7€ aux clubs « qualiclub »



☞ Chaque gymnaste devra être muni de son autorisation parentale et devra être accompagné d'un ou plusieurs entraîneurs de son club.

39

2 - STAGES POUSSINES GAF



• Test de sélection

Le samedi 7 octobre 2022 à Chartres de Bretagne

- ✓ Accueil à 14h30 - Test de 15h00 à 17h30 _
- ✓ Gymnastes concernées : nées en 2017, 2016
- ✓ Chaque gymnaste devra être accompagnée d'un entraîneur lors du test et des stages.
- ✓ Tarif : Gratuit

☞ Pour pouvoir participer, chaque gymnaste devra :

- ✓ Être licenciée pour la saison 2024
- ✓ Venir avec son autorisation parentale
- ✓ Arriver en tenue sportive
- ✓ Apporter sa gourde
- ✓ Apporter ses sangles
- ✓ Apporter son goûter



Merci d'inscrire vos gymnastes via le lien suivant : [lien inscription](#)

- ✓ Seuls les membres des équipes départementales et régionales pourront procéder à la délibération.
- ✓ Suite à ce test, une vingtaine de gymnastes seront sélectionnées pour faire partie de la liste départementale poussines et seront convoquées pour participer à 3 stages départementaux – voir dates ci-après- (sous réserve d'éventuelles modifications...)
- ✓ Par la suite, deux groupes d'entraînement seront formés selon le type d'engagement en compétition (FED B et PERF) afin d'orienter au mieux le travail technique.
- ✓ Rappel : Chaque gymnaste devra être accompagnée d'un entraîneur lors des stages.

40

• Stages départementaux FORMATION POUSSINES :

- **Samedi 21 octobre 2023** : de 14h à 17h – à définir.
- **Samedi 18 novembre 2023** : de 14h à 17h – Chartres de Bretagne.
- **Dimanche 14 janvier 2024** : de 10h à 17h (**prévoir pique-nique**) – Liffré.

Tarifs : 5€ par demi-journée ; aide de 3,5€ aux clubs « Qualiclub ».
10€ par journée de stage ; aide de 7€ aux clubs « Qualiclub ».

Lors de ce 3^{ème} regroupement, un test sera effectué sur les nouveaux programmes performance poussines 7-8-9 ans (à télécharger sur le site de la FFGym).

Les gymnastes nées en 2017-2016 devront présenter le niveau 1 avec ou sans option (au sol pas besoin de présenter une chorégraphie).

A l'issue du test, une liste de gymnastes sera établie par la commission technique régionale GAF avec validation de la commission technique départementale pour intégrer les collectifs régionaux et ainsi participer à 2 stages supplémentaires : listes, dates et lieux à déterminer.

☞ Le comité 35 se réserve le droit de modifier la liste départementale à tout moment (en fonction, de l'assiduité, du niveau, du comportement des gymnastes...)

41

3 - STAGES BENJ/MIN GAF

L'équipe technique GAF du Comité 35 souhaite proposer des stages « BENJ/MIN » pour les **gymnastes de 10 à 13 ans (nées en 2014, 2013, 2012 et 2011)** qui sont engagées en compétition dans la filière performance en individuel et /ou par équipe et qui ne font pas partie des listes régionales.

Nous prévoyons un stage en février et un stage en avril ayant pour objectifs :

- L'amélioration de la qualité des éléments acrobatiques et gymniques de base
- Le travail d'éléments acrobatiques et gymniques plus complexes
- La formation continue des entraîneurs

Il sera proposé à chaque stage :

- 1 journée dans une salle spécialisée GAF
- 1 matinée à la salle des sports acrobatiques de Bréquigny pour profiter d'un matériel adapté au travail de l'acrobatie mais aussi pour bénéficier des compétences de spécialistes en GAC, TR, TU.

Date / Lieux : **Judi 26 février** de 10h à 16h à Liffré
Vendredi 27 février de 9h30 à 12h30 à la Salle des sports acros de Bréquigny
Mardi 25 avril de 14h à 17h à la Salle des sports acros de Bréquigny
Mercredi 26 avril de 10h à 16h à Chartres de Bretagne

Repas : Prévoir un pique-nique pour les repas du midi (le 27 fév et 26 avr)
Public : Gymnastes listées suite aux compétitions départementales Performance

Intervenants : Cadres de l'équipe technique départementale + 1 cadre minimum par club
Stages ouverts à la formation continue des cadres même si pas de gymnastes concernées

Tarifs : 5€ par demi-journée ; aide de 3,5€ aux clubs « qualiclub ».
10€ par journée de stage ; aide de 7€ aux clubs « qualiclub ».

Confirmation de participation (une fois la liste établie) [cliquez ici](#)



4 - AUTRES ACTIONS

D'autres actions et stages pourront être proposés durant la saison sur proposition des commissions techniques ou du Comité directeur.

Cette brochure sera régulièrement mise à jour et consultable sur le site internet [FFGYM35](#)

42

CALENDRIER COMPETITIF 2023-2024

Compétitions GAF			
Intitulé	Date	Lieu	Date limite d'engagement
Dept équipe perf GAF	20 et 21 janvier 2024	Liffré	3 janvier 2024
Dept Indiv perf + Fed A GAF	27 et 28 janvier 2024	FOUGERES	3 janvier 2024
Dept équipe Fed A + Fed A Reg	17 et 18 février 2024	CHARTRES DE BRETAGNE	3 janvier 2024
Dept Fed B (en ½ Dept)	6 ou 7 avril 2024	SUD : A définir NORD : FOUGERES ?	1 ^{er} avril 2024
Finale Dept Fed B	15 et 16 juin 2024	CHARTRES DE BRETAGNE	Orientation après qualification

Compétitions GAM			
Dept Indiv perf + Fed A	27 et 28 janvier 2024	FOUGERES	3 janvier 2024
Dept équipe perf + Fed A + Fed B	10 et 11 février 2024	BETTON	3 janvier 2024

Compétitions GR			
Dept Indiv Nat/Fed/Reg	14 ou 15 octobre 2023	A définir	1er octobre 2023
Dept ensemble/ duos / indiv perf + Fed + Reg	18 février 2024	CPB RENNES	15 février 2024
Coupe formation	17 mars 2024	A définir	15 février 2024

Compétition AER			
Dept Nat Fed Aérobic	21 janvier 2024	A définir	6 janvier 2024

Compétition TEAM GYM			
Dept Nat Fed Teamgym	21 janvier 2024	A définir	6 janvier 2024

Compétitions de proximité			
Sur demande auprès du Comité Départemental (Possibilité WE, vacances, mercredis, ...)			

BUDGET PREVISIONNEL 2022-2023 (Daniel FOURDEUX)

- **ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE : Peugeot Partner Cabine Approfondie**
pour répondre aux besoins du CD pour transport matériel pour évènements départementaux (compétitions, évènements, stages, formations, ...) – Amortissement sur 5 ans –



A presentation slide with a blue vertical bar on the left containing the text "BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024". To the right is a side-view image of a white Peugeot Partner van. In the bottom right corner, there are two logos: the "Fédération Française Gym" logo and the "Comité Départemental Ile-et-Vilaine" logo.

- **REMERCIEMENTS à notre partenaire KER-CREA**
+ RECHERCHE DE NOUVEAUX PARTENARIATS



A presentation slide with a blue vertical bar on the left containing the text "PARTENARIAT". The main content area features the text "PARTENARIATS" and "merci" (with a smiley face icon) at the top right. In the center is the "Ker-Crea" logo. Below the logo, it says "Recherche en cours de nouveaux partenariats". In the bottom right corner, there are two logos: the "Fédération Française Gym" logo and the "Comité Départemental Ile-et-Vilaine" logo.

Budget prévisionnel 2023/2024

du 01/07/2023 au 30/06/2024

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	16 000,00 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	34 000,00 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Prestation de services (engagements et formation)	27 500,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures		Mise à dispo Florent	5 500,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	200,00 €	divers	1 000,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 000,00 €		
Matériel	3 389,00 €		0,00 €
61 - Services extérieurs	3 500,00 €	74- Subventions d'exploitation	29 328,00 €
Sous traitance générale (prestation paie et divers)	350,00 €	Etat: ANS 2023	14 340,00 €
Locations (bureau et véhicules)	2 600,00 €		0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):	0,00 €
Assurance	200,00 €		0,00 €
Documentation	0,00 €		0,00 €
Divers	100,00 €	Département(s):	9 327,00 €
62 - Autres services extérieurs	23 700,00 €		0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires (médical)	4 000,00 €	Commune(s):	0,00 €
Publicité, publication	5 000,00 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions; repas compet	14 000,00 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	650,00 €	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	400,00 €		0,00 €
63 - Impôts et taxes	400,00 €	Fédération (COT)	5 661,00 €
Impôts et taxes sur rémunération AFDAS	400,00 €	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	0,00 €
64- Charges de personnel	43 000,00 €	Autres recettes (précisez)	0,00 €
Rémunération des personnels dont vacances			0,00 €
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	39 600,00 €
		mecenat Ker Crea	2 000,00 €
Autres charges de personnel		quote part licence	33 600,00 €
65- Autres charges de gestion courante	10 907,00 €	76 - Produits financiers	1 000,00 €
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68- Dotation aux amortissements	6 421,00 €	79 - Transfert de charges AFDAS	3 000,00 €
TOTAL DES CHARGES	103 928,00 €	TOTAL DES PRODUITS	103 928,00 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	103 928,00 €	TOTAL DES PRODUITS	103 928,00 €

Résultat : 0,00 €

Vote par l'assemblée : 5081 voix POUR

COMITE DEPARTEMENTAL

- **CRÉATION D'UN COLLECTIF JEUNES**

Regroupant tous les jeunes salariés (ou futurs professionnels) des clubs d'Ille et Vilaine intéressés, avec accord de leur employeur

Formations complémentaires, cohésion, échanges de pratique, accompagnement dans leur prise de poste...

Gestion du collectif : Florent MOREL (salarié CD35) + Justine LESAUX (membre du Comité directeur)

- **COMITE DIRECTEUR**

Départs : Thierry CORDEAU (démission octobre 2022) et Jacques Joseph (démission octobre 2023)

Candidature : Sylviane ROCHEFORT

- **COMMISSIONS TECHNIQUES**

Départs : Claire BOUILLIE (GPT), Marie Jo LE GALLES (TG), Carole RICHARD (TG), Nathalie CORDEAU (GR) et Lucas LENOIR (GAM)

Candidatures :

- GAM : Rémi BILLY et Ali REDDAF
- GPT : Lila GUILLET et Hélène LECHAT
- TG : Emilie BLIN, Alice LEFEVRE et Pauline LE LOUARN

Vote par l'assemblée de leur cooptation : 5081 voix POUR

RECOMPENSES FEDERALES

<p>RECOMPENSES</p> 	<p>RECOMPENSES FEDERALES</p> <p>La Médaille d'Honneur FFGYM a été créée en vue de récompenser le dévouement de tous les serveurs (administratifs ou techniques) de la gymnastique.</p> <p>Le CD35 a proposé de mettre à l'honneur 5 licenciés d'Ille et Vilaine.</p>	<p>RECOMPENSES</p> 	<p>RECOMPENSES FEDERALES</p> <p>BRONZE : 10 ans ARGENT : 20 ans OR : 30 ans</p> <p>PLAQUETTE FEDERALE : 40 ans</p>
---	---	---	---

 Comité Départemental Ille-et-Vilaine

- Les médailles fédérales sont remises lors de l'Assemblée Générale du Comité de Bretagne (8 Octobre 2023)
- La plaquette fédérale a été remise par Mr James BLATEAU, président fédéral, lors du Congrès Fédéral en Juillet 2023 à Brest.

<p>RECOMPENSES</p> 	<p>NATHALIE CORDEAU Médaille d'OR</p> <ul style="list-style-type: none">• Entraîneur LBGC : 1985 à 1993• Comité Départemental Ille et Vilaine : 2000 à 2022 	 <p> Comité Départemental Ille-et-Vilaine</p> <p><small>REDMI NOTE 9 AI QUAD CAMERA</small></p>
---	---	---

RECOMPENSES

GENEVIEVE IAUCH
PLAQUETTE FEDERALE

- En 1973 étudiante en EPS, découverte de la "gymnastique moderne" (qui deviendra GRS en 1975 puis GR en 2000) ; licenciée à l'ASAL Lille (gymnaste, entraîneur et juge).
- En 1977 et 1979, participation aux Championnat du Monde de Bâle et Londres en ensemble.
- En 1983, licenciée au Cercle Paul Bert de Rennes.

Bravo!



RECOMPENSES

GENEVIEVE IAUCH
PLAQUETTE FEDERALE

- Lancement de la GR en Bretagne avec Mado Lepesque ; création officielle de la CTR GR en Bretagne en 86.
- Développement de la GR en Zone Ouest
- Responsable du secteur jugement pour l'ouest jusqu'en 2009.

Bravo!



RECOMPENSES



Bravo!

RECOMPENSES

GENEVIEVE IAUCH
PLAQUETTE FEDERALE

- Entraîneur GR bénévole de 1974 à 1998
- juge depuis 1976. juge niveau 5 GR de 1993 à 2005.
- Membre de la CNS de 1996 à 2004
- Actuellement membre de la Commission Technique Régionale Bretagne et de la Commission Technique Départementale Ile et Vilaine et toujours active comme juge.

Bravo!



RECOMPENSES



Mise à l'honneur de **JACQUES JOSEPH** pour son investissement au service du Comité Départemental.

REMISE DE RECOMPENSES AUX ATHLETES

LES INTERNATIONAUX

TUMBLING

HERGUE Hippolyte CPB Rennes

Vice champion d'Europe Junior Rimini 2022

Champion de France senior 2023

Finaliste étape coupe du monde à Miami Beach

DUMITRU-MARIN Maelle CPB Rennes

Championne du monde par équipe Bakou 2021.

Championne d'Europe par équipe Rimini 2022.

Championne de France 2023



GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

LE JEUNE Tess / FOILLARD Charlotte / CHALOPIN Lisa CPB Rennes 5^{ème} aux championnats du monde Bakou 2022

Vice-Championnes de France trio Elite senior 2023

Qualifiées aux championnats d'Europe senior 2023 à Varna

MOREL Maty / DENNER Lola

Vice- Championnes de France duo féminin junior 2023

Qualifiées aux championnats d'Europe Junior 2023 à Varna

Les médaillé(e)s aux championnats de France

TUMBLING

CERCLE PAUL BERT –
Champion de France DN1
homme

**MAURICE Tylan, GIANESELLO
Lucas, HERGUE Hippolyte,
AZIAR Redouane**



Les médaillé(e)s aux championnats de France

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

JARIASHVILI Anastasia CPB Rennes vice-
championne de France Nat C 14-15 ans

SIMONNEAUX Victoire et TRAN Allison GR
sur Ile- ST Grégoire vice-championnes de
France Nat Duo

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

CHATELAIS Louise et FOURNIALS Lola CPB
Rennes Médaille de bronze France avenir
duo féminin

VIDAL NICOLAS Bastien et MALO Chloé CPB
Rennes champion de France Nat A duo mixte



Les médaillé(e)s aux championnats de France

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

COMPAIN Maly / DAZORD Lila / GUINE Alice
CPB Rennes 3ème en élite trio junior au championnat de France

TRAMPOLINE

BUISSON Eva CPB Rennes championne de France Nat B 10 ans

DANAIS Gabriel CPB Rennes champion de France Nat B 11 ans

GOUPIL Sacha CPB Rennes champion de France Nat B 13-14 ans

MESKHI Davit CPB Rennes champion de France Nat A 12 ans homme



Challenge départemental Parkour

GUILLOT Edern CS Betton vainqueur du challenge parkour catégorie 12-15 ans



LEPETIT Baptiste GS Chartres de Bretagne vainqueur du challenge parkour catégorie 16 ans et plus



Anne-Emmanuelle QUÉAU clôt cette Assemblée à 12h30 en remerciant les présents pour leur engagement pour la gymnastique en Ille et Vilaine et en souhaitant à tous une excellente saison sportive.

Fait à Rennes, le 6 Octobre 2023

Anne-Emmanuelle QUÉAU
Présidente Comité 35 Gymnastique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Quéau'.

